



AGENDA

Acoustique des constructions bois

24 octobre 2013 - Auditorium FCBA - Paris



L'évolution de la réglementation thermique a eu une forte incidence sur la conception et la mise en œuvre des solutions constructives bois et sur la prise en compte des paramètres liés à la performance acoustique.

De nombreux travaux de recherche ont été engagés en France et en Europe, visant à optimiser ces solutions et à démontrer leur efficacité vis-à-vis des attentes de performance et de confort acoustique.

Ces travaux, coordonnés au travers d'un COST (European Cooperation in Science and Technology) portant sur l'acoustique des structures bois, ont permis non seulement de faire évoluer les normes, mais aussi d'adapter les composants de la construction bois et de mieux définir les méthodes de mesure en laboratoire et in-situ.

Le projet AcouBois, engagé à l'échelle de la France, vise à atteindre ces mêmes objectifs.

Le moment est donc venu de partager ces résultats avec l'ensemble des acteurs concernés (constructeurs, promoteurs, architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, bailleurs sociaux...) et d'échanger sur les perspectives nouvelles qu'offre la construction bois.

Pour cela, l'institut technologique FCBA propose une journée technique, le jeudi 24 octobre 2013, articulée autour des thèmes suivants :

- Travaux sur l'acoustique du bois au niveau européen : modélisation, mesure, réglementation
- Restitution de l'étude AcouBois : systèmes constructifs et performances in-situ

- Méthode de calcul pour les transmissions latérales : acoustique, vibration et basses fréquences, confort acoustique et confort vibratoire, avancées techniques en Europe
- Table ronde avec des professionnels : dires d'experts
- Retour d'expériences avec des 3 chantiers remarquables

Cette journée, soutenue financièrement par le CODIFAB (comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois) sera l'occasion de partager des informations particulièrement pertinentes et directement applicables à de futurs projets.

La date limite d'inscription est fixée au 27 septembre 2013.

Renseignements :
FCBA — Catherine Weber
Tél. : 05 56 43 63 80
e-mail : catherine.weber@fcba.fr

Pour s'inscrire :
www.fcba.fr

Quels espaces acoustiques pour demain ?

8 décembre 2013 - Amphithéâtre de la Cité de la Musique - Paris

La musique entretient avec les espaces qui l'accueillent des relations complexes et variables, au fil d'une longue histoire. L'orchestra du théâtre antique – un mot que l'on rencontre chez Platon ou Aristote pour désigner l'espace réservé aux danses du chœur – signifie plus tard la scène elle-même. Puis, vers 1700, chez Johannes Mattheson, l'« orchestre » indique « le lieu où ces



messieurs les symphonistes ont leur place », avant de finir par devenir tout simplement, notamment sous la plume de Rousseau, le nom « de la collection de tous les Symphonistes ».

Du théâtre antique à la philharmonie moderne, en passant par toutes les mises en espace qui ont accompagné l'aventure musicale du XX^e siècle, cette évolution, loin d'être achevée, exige plus que jamais d'être pensée ou repensée.

Débat avec deux grands acteurs et témoins d'une passionnante histoire l'architecte Renzo Piano et et le compositeur Pierre Boulez dans le cadre du cycle « la Nature du son », saison 2013/2014 de la Cité de la Musique à Paris.

Pour en savoir plus :
www.cite-musique.fr

VIENT DE PARAÎTRE

Bruits des chantiers : un guide pour limiter les nuisances

La Commission technique du Conseil national du bruit vient de publier un guide dédié à la réduction des nuisances acoustiques ou vibratoires des chantiers. Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de construction ou de déconstruction, trouveront dans ce document les moyens d'identifier les missions qui leur incombent respectivement.

Ce document a été réalisé dans le but d'aider à identifier les missions qui incombent à tous les acteurs de la conception et de la conduite d'opérations de construction (ou de déconstruction) pour réduire les nuisances acoustiques ou vibratoires des chantiers. Pour chaque type d'acteurs (maîtrise d'ouvrage, maîtrise

d'œuvre, entreprises de travaux), ce document liste les éléments de méthode qui permettront d'identifier les risques, les responsabilités en jeu et les moyens d'assumer leur diminution. Par exemple, pour le maître d'ouvrage, dès la consultation des entreprises (DCE), il importe que les dispositions à prendre pour limiter la nuisance soient connues, faute de quoi la concurrence serait faussée (pour obtenir le marché, les entreprises auraient tendance à minimiser le coût de ces dispositions en les réduisant au minimum). Pour que le DCE comporte les informations nécessaires, il faut que le maître d'œuvre en ait reçu commande du maître d'ouvrage et qu'il se soit entouré des compétences requises pour y répondre. Et pour que la commande du maître d'ouvrage au maître d'œuvre soit pertinente, il faut que le maître d'ouvrage définisse bien les objectifs poursuivis et la façon de les prendre en compte lors de la sélection des entreprises. Ces objectifs gagneront en précision lorsque le risque de gêne des riverains aura fait l'objet d'une évaluation.

En annexes, le guide propose des fiches qui décrivent en détail les étapes de l'évaluation des risques de gêne ou de dommage, des mesures préliminaires dans l'environnement, de la surveillance pendant le chantier et du volet communication avec les riverains.

À noter par ailleurs que le CIDB, dans le cadre du Club Décibel Villes, organisera à l'automne prochain un colloque sur ce thème de la réduction des nuisances sonores et vibratoires des chantiers.

14 pages – Gratuit

Le guide est téléchargeable sur le site Internet du CIDB : www.bruit.fr

Version imprimée disponible sur demande : cldb@cldb.org

